

Nous avons entendu des Canadiens dans le cadre de nos travaux. Ils nous ont dit vouloir une politique étrangère dynamique et indépendante qui témoigne des valeurs chères au Canada et qui serve ses intérêts. Un principe sous-jacent s'est aussi nettement dégagé, celui selon lequel les Canadiens doivent adopter une perspective davantage internationale et prendre des mesures en conséquence. On n'a certainement pas demandé que le Canada se retire de la scène mondiale. Au contraire, on a clairement demandé qu'il soit plus présent à l'échelle internationale.

Les Canadiens qui ont témoigné ont des valeurs qui leur sont chères et qui transparaissent dans le rôle qu'ils veulent voir le Canada jouer. Ils ont des idées bien arrêtées sur la façon dont nous devons envisager la politique étrangère du Canada. Ils veulent favoriser le dialogue et les compromis, promouvoir la démocratie et le respect des droits de la personne, encourager la justice économique et sociale, protéger l'environnement, préserver la paix et réduire la pauvreté. Ces valeurs sont à la base de nombreuses recommandations du rapport.

Un certain nombre de concepts liés à la politique étrangère ont acquis une nouvelle importance dans le cadre de notre examen. Personnellement, j'ai été étonné du nombre de nouveaux concepts qui ont été élaborés, qui semblent faire partie du vocabulaire courant des témoins et qui ne faisaient certainement pas partie du mien jus qu'à maintenant.

Les Canadiens sont davantage sensibilisés au rôle plus important joué par une vaste gamme de protagonistes sur le plan de la politique étrangère et aux avantages pouvant découler d'approches canadiennes concertées à cet égard. De nombreux Canadiens qui sont déterminés à renforcer les assises non gouvernementales de la société ont souvent parlé de l'idée de société civile.

Un concept plus vaste de la sécurité a été proposé comme thème commun de la politique étrangère, tout comme le développement durable d'ailleurs.

En matière d'aide au développement, des concepts comme les pactes de développement et le développement humain durable témoignent de la réflexion dynamique qui se produit. Des expressions comme «les coalitions transformatives» font maintenant partie du vocabulaire de la politique étrangère.

L'examen de la politique étrangère canadienne a constitué un défi. Jamais le monde n'a subi des changements aussi rapides et profonds. Jamais le développement international n'a eu des répercussions aussi fondamentales sur la société canadienne. Jamais les politiques étrangère et intérieure n'ont été aussi étroitement liées. Jamais l'obligation de mettre de l'ordre dans nos affaires et d'établir des assises intérieures efficaces pour notre politique étrangère n'a été aussi flagrante.

Comme le sénateur De Bané l'a fait remarquer plus tôt, le changement international le plus important est la fin de la division du monde en deux blocs. Cependant, d'autres forces sont en train de modifier la conception de la sécurité, la structure des économies et des sociétés, qui sont en proie à la mondialisation, et de redéfinir la souveraineté nationale. Les Canadiens estiment de plus en plus que leur bien-être dépend d'une manière capitale de la coopération internationale. Les principaux éléments de la politique étrangère sont de plus en plus liés. Les droits de la personne et l'environnement font maintenant partie intégrale de nos politiques en matière d'aide internationale, de commerce et de sécurité.

Il ne fait aucun doute dans mon esprit que la situation internationale ouvre de nombreuses possibilités nouvelles au Canada. Pour que le Canada joue le rôle productif et déterminant que souhaitent les Canadiens, il va falloir que nous relevions le défi qui consiste à concevoir une vision tournée vers l'avenir pouvant mobiliser de larges appuis politiques et à veiller, en faisant des choix réalistes et prudents, à ce que nos ressources soient proportionnées à nos objectifs. C'est dans cet esprit que le comité a abordé la tâche difficile de déterminer les principes et les priorités de l'avenir.

Honorables sénateurs, ce rapport ne porte pas sur les points chauds actuels ni sur des problèmes ponctuels. Il ne fait qu'effleurer, par exemple, la situation en Haïti, au Rwanda et dans l'ancienne Yougoslavie. Nous avons, à dessein, adopté une approche tournée vers l'avenir pour étudier la question de la politique étrangère et déterminé des principes et priorités qui, d'après nous, résisteraient à l'épreuve du temps. Ainsi, nous espérons que le rapport restera une source de référence utile pour les années à venir.

Dans le rapport, vous trouverez un certain nombre de thèmes destinés à fournir les principes et à servir de guide à l'établissement des priorités de la future politique étrangère du Canada. L'un d'eux est que politique interne et politique étrangère sont intimement liées. On ne peut gérer les affaires internes d'une manière compétente sans tenir pleinement compte des affaires étrangères; des ressources appropriées doivent y être affectées.

Par contre, la politique étrangère du Canada ne pourra être efficace sans une base nationale forte. Nous devons donc mettre de l'ordre chez nous, avant tout. Nous devons examiner le besoin de démocratiser le processus décisionnel et de consulter les provinces et les autres parties intéressées. Les affaires étrangères sont de moins en moins l'apanage du gouvernement fédéral et de plus en plus un effort d'équipe.

Aussi, dans ses relations avec le reste du monde, le Canada a des intérêts nationaux à protéger et des valeurs à promouvoir. Ce rapport propose que l'on défende solidement les intérêts commerciaux du Canada, surtout dans ses relations avec les États-Unis, et que l'on favorise une collaboration étroite entre le gouvernement et le secteur privé pour donner aux affaires canadiennes une orientation internationale. Il propose également que l'on favorise davantage et de façon plus concertée le rayonnement de la culture et du savoir canadiens comme dimension fondamentale de la politique étrangère du Canada.

En même temps, le rapport dit clairement que nous sommes convaincus que le Canada peut mieux servir ses intérêts en défendant un ordre international basé sur des règles. Nous proposons un cadre conceptuel pour que la politique étrangère réponde aux besoins du siècle prochain: une sécurité commune, une prospérité commune et une sauvegarde commune de l'environnement. Nous proposons des moyens pratiques d'atteindre chacun de ces objectifs.

Pour ce qui est de la sécurité commune, nous recommandons des mesures visant à améliorer les fonctions de sécurité collective des Nations Unies et d'organisations régionales comme l'OTAN et la CSCE, ainsi qu'à combiner des mesures politiques, économiques et militaires appropriées dans un ensemble intégré de gestion des crises, en insistant sur la prévention.

Quant à la prospérité commune, nous recommandons la plus vaste libéralisation possible des échanges fondée sur des règles et une action internationale concertée pour lutter contre la pauvreté.